



Compte rendu Audio conférence du 02/04/20

Présents : Mme Martel, M. Morvan, Y. Julien
Solidaires, FO, CGT

Un flash info sera mis en ligne sur Ulysse chaque semaine afin de donner l'information la plus large possible à l'ensemble des agents.

Concernant le Plan de Continuation de l'activité, il est mis en œuvre en Gironde en veillant au maximum à la protection des agents et au respect des gestes barrières.

Mme Martel a tenu à remercier les équipes et les agents pour leur engagement sans faille et l'adaptation rapide dont ils ont fait preuve pour permettre la continuation de l'activité.

◆ Chiffres en Gironde :

- aucun agent positif au covid19
- suite à suspicion, 2 agents ont été testés négatifs
- Le SIP de Blaye reste fermé jusqu'au 6 avril suite à la mise en quatorzaine des agents.
- La Trésorerie d'Arcachon a été fermée aujourd'hui 02/04 pour nettoyage suite à suspicion d'un cas de covid19. Elle sera rouverte demain.

La direction a fait tout son possible pour permettre à un maximum d'agents d'être en télétravail. D'ici la semaine prochaine, 70 agents de plus seront équipés d'un ordinateur pour pouvoir télétravailler sur les missions prioritaires.

◆ Moyens de protection :

- concernant le **gel hydroalcoolique** reçu la semaine dernière, tous les services ont été dotés. Seuls 2 services ne l'ont pas encore réceptionné suite à des soucis de transport logistique. La direction fera elle-même le nécessaire afin que ces 2 services reçoivent le gel très rapidement.

- La direction a également réussi à récupérer des **lingettes** qui vont être distribuées.

- **8000 gants** vont également être livrés dans les prochains jours.

Chaque service sera doté d'une boîte.

Un tutoriel sera mis en ligne sur Ulysse concernant leur utilisation, car une mauvaise utilisation et des gestes inappropriés peuvent être contre-productifs au lieu de protéger les agents.

- une 1ère livraison de **1300 masques** a été reçue. Ils seront dispatchés dans les services en début de semaine prochaine avec une dotation prioritaire pour les services effectuant l'accueil des usagers concernant les bons de secours.

Une 2^{ème} livraison devrait avoir lieu d'ici 10 jours.

Un tutoriel concernant leur utilisation sera là aussi mis en ligne sur Ulysse car leur utilisation est contraignante et là encore il ne faudrait pas qu'au lieu de protéger les agents cela soit contre productif.

◆ Aspects métiers :

2 nouveautés concernant les missions prioritaires :

- mise en place du fonds de solidarité créé par le décret du 30 mars 2020.

Ce fonds de solidarité concerne uniquement les professions libérales, les indépendants, auto-entrepreneurs, qui emploient – de 10 salariés, sont sous le coup d'une interdiction d'ouverture administrative et qui ont subi une perte de chiffre d'affaires de + de 70 % (chiffre de perte du chiffre d'affaires devrait passer à 50 % très prochainement).

Les entreprises concernées devront faire la demande d'aide sur leur espace particulier en ligne. Tout cela est en train de s'organiser.

Chorus se chargera du paiement de l'aide, et il y aura un contrôle de cohérence opéré par la mission requêtes

Les services locaux vont également être sollicités concernant ce fonds de solidarité.

Les SIP devront répondre aux questions des usagers concernant les problèmes d'accès et les demandes d'identifiant nécessaires pour accéder à l'espace particulier. Ce sera également à eux de répondre à certaines questions contenues dans la foire aux questions mise en ligne sur Ulysse.

Les SIE quant à eux traiteront toutes les autres questions, ainsi que les anomalies et les doublons.

Compte tenu de cette évolution du PCA, certaines personnes actuellement en autorisation d'absence devront revenir en présentiel dans ces services pour pouvoir répondre aux usagers.

Si les demandes sont trop nombreuses, il sera fait appel à l'EDR et à des télétravailleurs pour renforcer ces services.

- Campagne d'impôt sur les revenus

Le début de la campagne est décalée au 20 avril.

8 juin fin dépôt en ligne

12 juin fin dépôt papier

Les usagers recevront un mail concernant la déclaration automatique

Il est possible que la campagne IR débute pendant la période de confinement.

Temps que la période de confinement dure : pas d'accueil physique.

Les renseignements se feront à distance (téléphone, mail, e-contact)

Les agents devront revenir en présentiel sur site (hors ceux en garde d'enfant ou ayant des pathologies).

Il sera également fait appel à l'EDR et aux agents d'autres services pour renforcer les SIP.

Les centres de contact seront également mobilisés durant cette période.

Il faudra veiller à la distanciation nécessaire entre les agents pendant la campagne.

Une 2^{ème} phase aura lieu après le confinement.

Un power-point et une e-formation seront bientôt disponibles pour aider les agents.

◆ Questions diverses :

- Concernant les portables réquisitionnés aux agents en télétravail sur des missions non prioritaires afin de les redéployer pour des agents travaillant sur les missions prioritaires, les agents qui avaient obtenu le télétravail récupéreront ils leur ordinateur de suite après le confinement ?

➔ Pas de réponse aujourd'hui car nous ne savons pas comment se déroulera la sortie de confinement.

- Concernant la comptabilité, il est demandé un arrêté journalier si c'est possible, mais une souplesse a été accordée par la direction pour ne faire qu'un arrêté hebdomadaire afin qu'il y ait le moins d'agent possible en présentiel sur site.

- Concernant les mouvements de mutation qui devaient avoir lieu, aucun élément pour l'instant sur un éventuel report.

- Concernant le remboursement des frais engagés par les agents durant cette situation crise (transports et repas), un décret est en cours de préparation.

- Concernant un éventuel report de la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité,

➔ pas d'info pour l'instant, ce n'est pas le cœur du sujet aujourd'hui. Le sujet sera repris au moment voulu après sortie du confinement.

La CGT FINANCES PUBLIQUES 33 est là pour vous, n'hésitez pas à nous faire remonter vos questions via la boîte mail cgt.dr33@dgfip.finances.gouv.fr

Le site internet de la section est actualisé régulièrement des dernières informations dont nous disposons: <http://www.dgfip.cgt.fr/33/>